

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 59 (1962)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Société romande d'apiculture

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



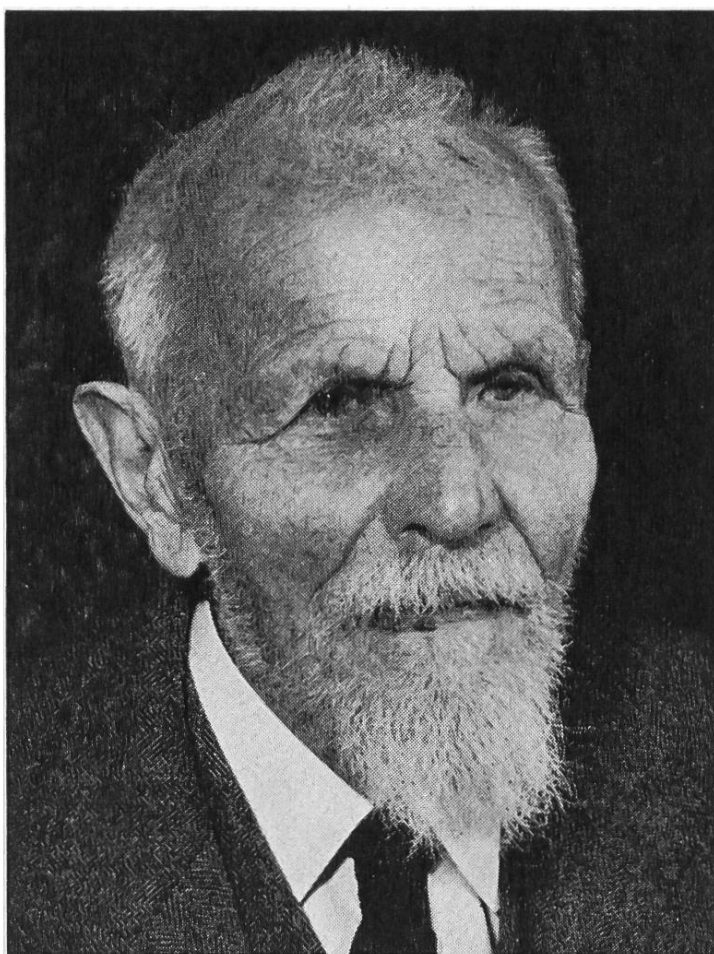
## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

### A V I S

**Toute la correspondance relative à la présidence de la Romande doit être dorénavant adressée au nouveau président :  
M. Robert BOVEY, Romanel-sur-Lausanne.**

---

### **M. EMMANUEL FARRON EST ENTRÉ DANS SA 100<sup>e</sup> ANNÉE**



C'est tout fortuitement que nous avons appris le jubilé vraiment exceptionnel qu'a eu le privilège de fêter M. Emmanuel Farron, à Court (Jura bernois). Avec un retard dont nous nous excusons, nous rendons ici un hommage mérité à cet ancien pédagogue et excellent apiculteur que les plus âgés d'entre nos lecteurs ont bien connu.

Né le 4 janvier 1863 à Tavannes, d'où il est originaire, où il a passé presque toute son existence (il vit depuis 5 ans à Court chez ses nièces). M. Farron, instituteur retraité, est donc entré au début de 1962 dans sa 100<sup>e</sup> année, aussi alerte de corps et d'esprit qu'on peut l'être à ce grand âge. Il a eu le chagrin de perdre tout dernièrement sa sœur, qui habitait avec lui et qui eût pu fêter ses 101 ans le 4 mai prochain. Elle était la doyenne de tout le Jura

bernois. Une sœur et un frère totalisant à eux deux 201 ans, voilà un événement fort rare et digne d'être signalé. Aussi furent-ils fêtés par la population de Court et de Tavannes et congratulés par les autorités municipales et bourgeoises.

A l'âge de 5 ans déjà M. Farron entre à l'école, où il se distingue par sa brillante intelligence, puis à l'Ecole normale de Porrentruy. Il en sort à 17 ans, avec son diplôme en poche pour faire ensuite un stage de deux années en Allemagne. Dès 1882, il enseigne à Reconvilier pendant quatorze ans, tout en conservant son domicile à Tavannes, faisant les courses à pied, matin, midi et soir, avec souvent une pile de cahiers sous le bras ! Il fait ensuite carrière à Tavannes jusqu'à sa retraite, en 1926.

Que dire maintenant de la longue activité apicole de notre centenaire ? Il fut un apiculteur émérite, ayant possédé un beau rucher qui fut constamment l'objet de soins assidus ; il aimait ses abeilles et prodiguait volontiers ses judicieux conseils à ses collègues.

Membre fondateur, le 15 septembre 1890, de la section Erguel-Prévôté — la première ayant vu le jour dans le Jura bernois — il en fut durant quinze ans le secrétaire compétent, puis le vice-président. Nous avons pris un vif plaisir à lire ses procès-verbaux pleins d'humour et de poésie et presque exempts de questions administratives. Les assemblées de ces pionniers en apiculture revêtaient essentiellement un caractère pratique ; chacun faisait état de ses expériences ; on échangeait ses idées et on élaborait des projets. Relevons que, pendant plusieurs années de cette période héroïque, le comité de cinq membres ne comptait pas moins de quatre instituteurs ! Lors de la célébration du cinquantenaire de l'Erguel-Prévôté, en 1940, M. Farron fut proclamé membre d'honneur et fêté comme il le méritait. C'est en 1898, sauf erreur, qu'il entra au comité central de la Romande, où il œuvra sans interruption jusqu'en 1945, soit pendant quarante-sept ans environ... un record ! Lors de son départ, il fut nommé membre d'honneur de cette association, comme il se doit.

Il ne reste qu'à présenter, à notre tour, nos vives félicitations et nos vœux les plus chaleureux à notre vénéré jubilaire, souhaits auxquels s'associeront, certes, toutes les organisations apicoles et tous les apiculteurs de Romandie.

*E. Wiesmann, président Erguel-Prévôté*

## **Assemblée des délégués du 10 mars 1962**

### **Quelques échos et brefs commentaires**

Les 104 délégués représentant 43 des 46 sections totalisant

4894 membres inscrits à la SAR avaient à liquider un ordre du jour important.

Exemple typique de démocratie, ces assemblées, qui donnent l'occasion d'entendre des sons de cloches parfois bien différents les uns des autres, parviennent tout de même, de façon générale, à les harmoniser.

Laissant au procès-verbal officiel le soin de relever par le détail les discussions relatives aux différents points de l'ordre du jour, nous ferons un rapide examen des décisions intervenues au cours de l'assemblée.

**La gestion.** — Toujours avec brio, M. Meunier, qui pour la dernière fois assume la présidence, atteint comme du reste son collègue M. A. Gonet par l'article 28 des statuts, présente un rapport complet et circonstancié de la situation. Le résultat financier déficitaire de 1961 — 5982 francs — est imputable plus spécialement à des dépenses extraordinaires auxquelles le comité, malgré sa vigilance, n'a pas pu se soustraire, comme aussi à une augmentation imposée de certaines charges. Fidèle et clair reflet de la situation, ce rapport se termine par des vœux et des remerciements à chacun. Mis en discussion, il est adopté avec de vifs applaudissements et remerciements à son auteur. Présentation des comptes, rapport de la fiduciaire et de la commission de vérification sont admis après quelques remarques et suggestions.

**Le budget.** — L'équilibre financier de la société étant la préoccupation No 1 du comité, ce dernier a « passé au crible » le budget de 1962 qui fut accepté. A lui seul, notre journal absorbe plus de la moitié des dépenses et subit les conséquences de la hausse des prix dans une notable proportion ; en 1961, deux augmentations des frais d'impression ont été supportées. Pour 1962, c'est par un changement de la qualité du papier utilisé qu'une nouvelle augmentation de prix a pu à ce jour être évitée. A titre d'essai, la proposition du comité de supprimer le numéro de janvier a été admise, l'économie envisagée étant de l'ordre de 1000 francs environ. Toujours dans un but d'économie, des voix se font entendre pour limiter la place à certains articles, tandis que d'autres insistent pour le développement du service des annonces. C'est certainement avec tout le sérieux désirable que ces problèmes seront examinés, mais c'est avec la collaboration de chacun que les économies seront réalisées. Un appel est plus spécialement adressé aux auteurs des comptes rendus ; si ces derniers ont droit à une place dans notre journal, force est d'admettre que cette place est limitée et qu'il importe que chacun s'efforce d'être plus concis en faisant abstraction de tout ce qui n'a pas une valeur réelle. Toujours dans un but d'économie, la modification de l'article 13 des statuts, proposée par le comité et tendant à réduire le nombre des

délégués n'a pas été retenue par l'assemblée. La cotisation pour 1963 est maintenue à 8 fr. 50.

**Les nominations.** — Trois nouvelles forces présentées par les Fédérations respectives de Vaud (M. E. Bassin à Marchissy), de Fribourg (M. G. Chassot à Romont) et du Valais (M. V. Bohnet à Sion) furent nommées à l'unanimité. Puis, par acclamation, M. Robert Bovey, président de la section de Lausanne, est nommé président central.

La vie est faite de départs et d'arrivées ; c'est dans un esprit de franche cordialité que les trois nouvelles recrues sont accueillies au sein du comité central. Malgré les changements intervenus, le travail s'effectuera sans nul doute avec un plaisir égal à celui qui n'a cessé de se manifester à chacune de nos séances. A nos deux collègues P. Meunier et A. Gonet, qui en toute occasion se sont montrés à la hauteur de leur tâche par leur travail, le comité central réitère ses vœux et remerciements exprimés déjà par l'assemblée. Puissent-ils trouver dans les nominations dont ils viennent d'être les bénéficiaires, respectivement président d'honneur et membre d'honneur de la Romande, la récompense d'un travail fécond.

**Aide à l'apiculture.** — Les délégués eurent le plaisir de prendre contact avec M. A. Bourquin, conseiller apicole pour la Suisse romande. Faire au mieux avec la collaboration loyale de chacun, tel est le but que s'est assigné M. Bourquin qui peut être assuré de l'appui des sections et fédérations. La conférence de M. Schneider, du Liebefeld, sur la sélection des races, fut très écoutée. De nombreux facteurs relatifs à la recherche de l'abeille la mieux adaptée aux diverses régions du pays sont au stade de l'expérience et un minimum de temps est nécessaire pour la formation des *lignées* issues des différentes races. C'est donc dans les lignées et non dans la pureté même des races que le Liebefeld concentrera ses efforts. Charrue devant les bœufs ou bœufs devant la charrue ? Les verres de nos lunettes ne sont pas tous pareils et chacun voit un peu à sa manière. Une chose est bien certaine, c'est que les efforts faits par la Confédération pour aider l'apiculture à sortir de l'impasse doivent être soutenus. Il faut encourager et aider ceux qui ont la tâche difficile de faire quelque chose. Bon nombre d'apiculteurs doivent tout d'abord apprendre à travailler rationnellement ; l'organisation du Liebefeld prévoit ce travail. Sur la base d'expériences faites ailleurs, les ruchers pourront être dotés de lignées adaptées à nos régions si différentes de Romandie.

**Traitements antiparasitaires.** — Il appartient aux législations cantonales de s'occuper de la liquidation des cas, mais il est du



devoir des fédérations de s'occuper de cette importante question. La SAR renseignera également dans la mesure de ses moyens.

**Le prix du miel.** — Il devrait normalement pouvoir suivre la hausse des prix, mais, face à la situation, que faire ? Décision sera prise à la prochaine assemblée de la Fédération suisse des Sociétés d'apiculture.

**Notre centenaire.** — Si, à juste titre, nos collègues français s'honorent de posséder un centenaire en la personne de M. Ch. Déché, membre d'honneur de la Société d'apiculture de Seine-et-Marne, les apiculteurs romands ont appris avec plaisir qu'un ancien membre du comité central, M. Emmanuel Farron, ancien instituteur, actuellement à Court (Jura bernois), était entré dans sa centième année. Aux félicitations déjà exprimées le 10 mars, de Lausanne, le comité central assure M. Farron de son bon souvenir et lui adresse ses meilleurs vœux. *G. Matthey.*

## Rapport du service de la bibliothèque pour 1961

**Prêt de livres :** 163 demandes de livres ont été faites en 1961 (208 en 1960).

Il a été prêté :

|                       |                          |
|-----------------------|--------------------------|
| à 28 lecteurs vaudois | 176 volumes ou brochures |
| à 12 » neuchâtelois   | 53 » » »                 |
| à 11 » fribourgeois   | 22 » » »                 |
| à 4 » genevois        | 86 » » »                 |
| à 13 » jurassiens     | 85 » » »                 |
| à 14 » valaisans      | 60 » » »                 |

soit à 82 lecteurs membres SRA 482 volumes ou brochures  
(106 lecteurs et 679 volumes en 1960)

Au 31 décembre 1961, 84 volumes étaient en circulation.

### Acquisitions :

Echanges : Nous avons reçu en échange de notre *Journal* la suite des périodiques suisses et étrangers, soit : *Schweizerische Bienenzeitung* - *L'Ape*, *Organo della Società ticinese di apicoltura* - *L'Abeille de France* - *La Gazette apicole* - *Abeilles et Fleurs* - *La Belgique apicole* - *Le Rucher wallon* - *L'Apicoltore d'Italia* - *L'Apicoltore moderno*.

Bertrand Ed. : *La conduite du rucher*. Nouv. éd. ill. Lausanne, Paris 1960.

Loubet de L'Hoste E : *La Biruche (Intimité de deux reines...)*. avec ill. 1961.

Frisch, Karl v. : « *Sprache* » und *Orientierung der Bienen*. Mitt Abb. Bern u. Stuttgart 1961.

Morgenthäler et Lupold : *Les abeilles dans l'histoire des civilisations*. Zurich 1961.

(Extrait de « *Silva* ». Edition française. No 43, du 15 mars 1961.)

Notre président, M. Meunier, a remis à la bibliothèque les années complètes des revues : *Schweizerische Bienenzeitung*, *Revue française d'apiculture*, *La Belgique apicole* et *L'Ape*, de 1961.

Notre secrétaire, M. Zimmermann, donne à la bibliothèque, comme suite, *Bee World*, 1958, 1959 et 1960.

La bibliothèque est en dépôt à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. Les commandes de livres en prêt sont à adresser au soussigné. Les frais de port, aller et retour, sont pris en charge par la SAR. Le catalogue est en vente au prix de 3 francs.

*Le bibliothécaire :*

*Jos. Dietrich, rue Grimoux 12, Fribourg.*

## Communication de la section « Apiculture » du Liebefeld

### **Comment prélever les échantillons d'abeilles en cas d'empoisonnement?**

Les pulvérisations de produits antiparasitaires en agriculture et en arboriculture faites sans tenir compte des recommandations prescrites à ce sujet peuvent être la cause d'empoisonnement d'abeilles. Lorsqu'on découvre un cas d'empoisonnement, il faut immédiatement en informer l'inspecteur cantonal des ruchers. La détermination exacte des causes de la mort (maladies, empoisonnement) ne peut être faite que sur la base d'échantillons d'abeilles *correctement prélevés*. Les échantillons insuffisants et mal prélevés rendent difficile, voire même impossible, la constatation de l'empoisonnement; de plus, ils occasionnent un travail supplémentaire au personnel chargé de l'examen.

*C'est la raison pour laquelle, à l'avenir, la section « Apiculture » du Liebefeld n'examinera plus que les échantillons d'abeilles suspects d'empoisonnement qui auront été prélevés et expédiés selon les indications ci-dessous.* Tous les envois qui ne répondront pas à ces conditions seront retournés à l'expéditeur sans avoir été examinés. De plus, nous vous rendons attentif au fait que, selon le tarif des instituts fédéraux, la détermination d'un cas d'empoisonnement coûte 1 fr. 50 par échantillon (0 fr. 75 pour les échantillons supplémentaires du même rucher) et que ce montant sera perçu par remboursement.

Pour prélever des échantillons d'abeilles, observer les règles suivantes :

1. L'échantillon d'abeilles doit être prélevé au *début de l'empoisonnement* et expédié immédiatement à la section « Apiculture » du Liebefeld avec la mention « empoisonnement d'abeilles » ;
2. L'échantillon doit contenir au moins *100 abeilles* (mortes ou paralysées) et, si possible, parmi elles des abeilles avec *pelotes de pollen*. Si l'on soupçonne un empoisonnement dû à un désherbant, envoyer une plus grande quantité d'abeilles (250 grammes au moins) ;
3. Envoyer des abeilles fraîchement mortes. Des abeilles desséchées, en putréfaction ou tuées à l'aide d'alcool ou de benzine sont complètement impropres à la détermination de l'empoisonnement ;
4. Les abeilles doivent être placées dans une boîte à allumettes ou dans une boîte de carton ; tout autre emballage (verre, boîte de métal) est impropre ;
5. Chaque envoi doit *être accompagné d'une notice* précisant le lieu où se trouve le rucher, son propriétaire, l'étendue et

les causes de l'empoisonnement par exemple si, la veille ou l'avant-veille, des traitements ont été faits sur les cultures du voisinage, quelles plantes ont été traitées et quels produits ont été utilisés.



## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

---

**pour avril 1962**

Mon cher débutant, le moment est venu de reprendre contact et d'examiner ensemble les nombreux problèmes que la fuite rapide des jours nous apporte.

Mars a été, contrairement à nos prévisions, particulièrement froid, de sorte que les rentrées de pollen furent insignifiantes. Les chatons du coudrier (noisetier) ont souffert du froid ; quant à ceux du saule marsault, il est à craindre que leur éclosion ne soit compromise. On peut en déduire avec certitude que, malgré les premières fleurs printanières, il y aura un vide jusqu'à la floraison des arbres fruitiers et des dents-de-lion ; celle-ci débute vers la mi-avril dans notre pays de plaine ; pour la montagne, elle est plus retardée. Le manque de pollen aura pour conséquence de retarder le développement du couvain de deux à trois semaines si vous n'y remédiez en donnant aux ruches une nourriture albuminée.

Avec le début d'avril, le moment est venu de stimuler les colonies si l'on veut avoir des bataillons de butineuses actives et prêtes à profiter de la première récolte. La nourriture solide est recommandée, car les retours du froid sont fréquents à cette saison.

Si vous ne fabriquez pas vous-même le candi, ce qui demande beaucoup de temps et de la minutie, adressez-vous aux établissements spécialisés dont les noms figurent dans la réclame du journal. Ils vous livreront une marchandise de qualité dans un emballage permettant une mise en place facile dans les ruches.

Mais attention ! Ne remettez pas à demain, prenez vos dispositions immédiatement, car quelques jours de perdus, c'est sûrement une récolte compromise.

Un peu plus tard, quand les colonies auront repris vie et chaleur, vous pourrez placer les nourrisseurs pour stimuler au sirop. Allez-y à faibles doses en donnant le soir un demi-litre à trois quarts de litre de sirop tiède. Répétez l'opération quelques jours de suite avec un mélange comprenant trois parties d'eau pour cinq de bon sucre de canne.